

LES

infos

Chavigny



MUNICIPALES

n°11 *Avril 2003*

Dépôt légal
Avril 2003

Publication à périodicité variable

N°ISSN 1293-3074

Siège Mairie tel 03 83 47 24 32

Sommaire

2

- Budget 2003
- Divers

3

- La vie de la commune
- Etat civil

4

- Environnement
- Du côté des associations

7

- Conseils Municipaux
- Agenda

8

- Agenda
- Permanence des élus
- Prochain bulletin

Budget 2003

Avant de vous présenter le budget 2003 plus en détail, il est bon de rappeler quelques éléments propres à notre commune.

Cette année encore, nous ne pourrions toujours pas compter sur la vente de bois, les prix du marché sont toujours au plus bas. Il convient de souligner que ces ventes représentaient, avant la tempête de décembre 1999, 12% du budget de fonctionnement.

Autre particularité, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), versée par l'état, est pour CHAVIGNY nettement inférieure aux dotations des autres communes de population équivalente, du département. Les réponses actuelles de l'Administration sur cette question ne satisfaisant pas les élus, la commission finance a été mandatée pour éclaircir ce point qui pénalise notre commune.

Le présent budget a été élaboré, par les élus, au cours des trois réunions de Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) des 10 janvier, 31 janvier et 28 février 2003. Cette démarche n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants, mais nous apparaît comme seule garante d'un débat démocratique sur les finances de la commune.

Afin d'assurer l'équilibre du budget 2003, il a été voté à l'unanimité moins une abstention, une majoration de 3,85% des taux d'imposition. Ainsi, la taxe d'habitation sera de 10,99% et la taxe sur le foncier bâti sera de 11,67%. Il est à noter que les taux 2003, pratiqués à CHAVIGNY sont toujours en « phase » avec la moyenne départementale des communes de même importance et que la Communauté de Communes Moselle & Madon n'a pas relevé le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Hervé TILLARD, rapporteur de la Commission



Budget 2003

Concernant le budget de l'eau, il a notamment été décidé pour 2003 :

- de mettre en conformité le captage du « Château d'eau » (protection du site par voie de Déclaration d'Utilité Publique puis travaux) ;
- de continuer le dispositif de sécurisation du système de distribution d'eau (plan vigipirate) sur le surpresseur de la rosière ;
- d'améliorer le circuit de distribution par la pose de vannes sur l'ensemble du village ;
- d'assurer des travaux sur le réseau rue de Nancy ;
- de reconduire le changement des canalisations en plomb existantes ;
- de poursuivre le remplacement d'une partie des compteurs des habitations.

Dans un soucis d'équité, il a été également décidé de supprimer les différentes tranches tarifaires pour ne conserver qu'un tarif unique (0,92€/m³ pour le 1^{er} semestre et 0,97€/m³ pour le 2nd semestre). La redevance de raccordement est fixée à 12,20€. Le budget « eau » 2003 est très

certainement le dernier élaboré par les élus municipaux : cette compétence sera normalement assurée par la Communauté de Communes Moselle et Madon en 2004 (qui gère déjà la partie assainissement). En exploitation, le budget est équilibré en dépense comme en recette pour un montant de **245.200 €** et pour un montant de **414.521 €** en investissement. Ce budget a été voté à l'unanimité.

Concernant le budget « principal », les principaux investissements sont :

- l'achat d'un terrain et construction d'un centre technique en remplacement du local situé en dessous de l'école élémentaire ;
- l'aménagement de la place de Châtel ;
- l'agrandissement des locaux de l'accueil périscolaire dans le respect de la réglementation (escalier de secours...) ;
- la mise en conformité des installations électriques dans les écoles ;
- la mise en conformité de poteaux incendie ;
- la poursuite de la sécurisation par

rétrécissement de voie et marquage au sol de la rue de Nancy ;

- les travaux de sécurité autour du tunnel et de l'église ;
- le remplacement d'un photocopieur et acquisition de matériel audiovisuel pour les écoles ;
- l'achat d'équipements pour la piste de skate-board ;
- la création d'un chauffage central, le remplacement des fenêtres les plus anciennes de la mairie (économie d'énergie) et la création de toilettes pour la salle de réunion...

Les budgets d'investissement **896.266€** et de fonctionnement **755.220€** équilibré en recette comme en dépense ont été votés à l'unanimité des élus moins une abstention.

Nota : Les élus se sont engagés à assurer sur le budget de fonctionnement, la reconduction de la subvention de 35.000 € pour l'Accueil Périscolaire et la prise en charge d'une participation de 9.000€ pour la classe de découverte.

Hervé TILLARD, rapporteur de la Commission Finance se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Divers

Eclairage public :

Lorsque vous constatez qu'un lampadaire ne s'allume plus, vous pouvez le signaler directement en téléphonant au ☎ 03 83 26 45 00. C'est le numéro de la Communauté de Communes qui a maintenant en charge cette compétence.

Ecoles : Inscription pour la rentrée 2003-2004.

Les inscriptions en maternelle et ... s'effectueront le ...

Xxxxxx x x x xxxxx xxxx xxx
xxx xxx xxxxx xxxx xxxxxx xxxx
xxxx xxx xxx x xxxxxxxx xxxx x
xxxxx xx xxx xxx xxxxx xxxx
xxxxxx xxxx xxxx xxx xxx x
xxxxxxxx xxxx x xxxxx xx xxx
xxx xxxxx xxxx xxxxxx xxxx xxxx
xxx xxx x xxxxxxxx xxxx x xxxxx
xx

Ouverture du point information à Neuves-Maisons.

Un point information est à votre disposition au point central de Neuves-Maisons. Hélène ATTENONT vous accueille pour vous communiquer toutes les informations sur les services communautaires et municipaux, services publics, transports, commerces, associations, animations, loisirs, culture, tourisme...

Horaire d'ouverture :

Mardi		14H-19H
Mercredi	9H-12H	14H-18H
Jeudi		14H-18H
Vendredi		14H-18H
Samedi	9H-12H	13H-16H

Dératisation

Les opérations annuelles de dératisation s'effectueront le vendredi 2 mai.



Balayage

Les prochains balayages des rues auront lieu les 16 avril, 14 mai et 17 juin.

Dans la mesure du possible, éviter de laisser vos véhicules stationnés dans les rues.

La vie de la commune

Solidarité

Mercredi 19 mars, Aurélie Riss qui attendait dans l'abribus a été grièvement blessée par une voiture qui est venue percuter celui-ci. Grâce à l'intervention des témoins, des sapeurs-pompiers et des services hospitaliers, sa vie a été sauvée. Un grand merci à tous. Aujourd'hui, sa consolidation va prendre du temps. Alors pour aider Aurélie à surmonter ses douleurs, tour à tour morales et physiques, sa copine Nancy Eberlé s'est mobilisée. Elle a tout de suite organisé une quête pour lui offrir quelques cadeaux et mis à disposition un cahier où chacun peut y écrire un petit mot de réconfort. Déjà un lecteur CD et des disques lui ont été remis. Mais encore bien des choses peuvent lui faire plaisir, aussi n'hésitez pas à contacter Nancy Eberlé (70, rue de NANCY) qui rassemblera vos contributions morales et/ou financières. Merci

d'avance pour ces soutiens à Aurélie et à sa famille.

Actes de vandalisme

Dans la nuit du XX février, des individus sont venus dans le cimetière communal saccager plusieurs ornements funéraires. Quelques jours plus tard, la façade du tunnel et les arches du pont près de la mairie ont servi de support à de nombreux tags. Ne risquant pas de passer à la postérité, ces œuvres n'ont pas été signées.

Les plaintes ont été aussitôt déposées au commissariat.

Travaux rue de NANCY

La municipalité a entrepris des travaux d'amélioration et de renforcement de la distribution d'eau potable.

La société SOGEA de VELAIN-EN-HAYE était chargée des travaux du 20 janvier au ? mars. Ils ont remplacé les anciennes canalisations de

80mm de diamètre, entre la rue du Bouchot et le n° 57 de la rue de Nancy.



La nouvelle canalisation principale d'un diamètre de 150mm, améliorera le confort des usagers tout en renforçant la sécurité incendie du quartier. Les vieux branchements en plomb et les compteurs des particuliers ont été remplacés. Le montant des travaux s'élève à ?euros.

Etat civil

Naissances

- Amélie MINEUR, le 19 novembre 2002
- Pénélope HOCQUAUX, le 23 novembre 2002
- Gaëtan LAUMONIER, le 30 novembre 2002
- Paul PETITJEAN, le 26 novembre 2002
- Tristan PETITJEAN, le 26 novembre 2002
- Noémie CAVIN, le 13 décembre 2002
- Johnny GAILLARD, le 30 décembre 2002
- Laura LAMBERT, le 14 janvier 2003
- Mary LAURENT, le 19 janvier 2003
- Livia LATERZA, le 16 février 2003

Bienvenue à cette nouvelle jeunesse
et nos félicitations aux parents !

Mariages

- Jean-Baptiste NARDY et Elisabeth VAUGENOT,
le 7 septembre 2002

Nos meilleurs vœux de bonheur !

Décès

- Renée HERZOG, le 6 décembre 2002
- Cécile MAURICE, le 28 décembre 2002
- Gaston PICARD, le 30 décembre 2002
- Marcelle SCHEFFER, le 11 janvier 2003
- Gilbert VAUGENOT, le 05 février 2003
- Catherine DURAND, le 09 février 2003
- André SIMON, le 20 février 2003

Nos sincères condoléances aux familles.

Environnement

Le retour des hirondelles...

Nous vous rappelons les consignes de bon voisinage inhérentes aux beaux jours :

Feux de jardin :

- Ne pas faire de feu lorsque les voisins sont susceptibles de profiter de leur terrasse ou de leur pelouse.
- Ne brûler que des résidus secs provenant de son jardin.
- Limiter la durée du feu et ne brûler que de petites quantités.
- Ne pas brûler de tailles de haies telles que les thuyas.
- Ne pas faire de feu le dimanche.

Aboiements des chiens :

nous rappelons à leurs propriétaires que la loi stipule de prendre les mesures propres à éviter de tels désagréments, y compris par l'usage de dispositifs les dissuadant d'aboyer de manière répétée et intempestive.

Bruit : les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de

leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être réalisés que les :

- ⌚ jours ouvrables de 8H à 20H
- ⌚ samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H
- ⌚ dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

Journée de l'environnement

La journée de l'environnement 2003 est fixée au niveau national le jeudi 5 juin. En ce qui concerne CHAVIGNY, ce sera le samedi 7 juin, avec pour but le nettoyage de la décharge sauvage située à l'entrée du bois de Châtel et qui nous fait honte. La commission "Cadre de vie" compte sur la participation des élus, des habitants et des écoles.

Historique : À l'origine une parcelle de terrain est acquise par une famille de forains sédentarisée dans les années 60. Des constructions de type "bidonville" ont été installées, ainsi qu'une casse auto envahissant les terrains voisins. Au décès du patriarche en 1999, la famille a quitté les lieux et a

cédé le terrain à une entreprise de réfection de toiture. Mis en demeure de nettoyer l'espace, une partie des carcasses de voitures ont été évacuées, les constructions brûlées, le reste, poussé par un engin sur les terrains voisins dont les propriétaires sont décédés et sans succession. Depuis, des personnes peu scrupuleuses en profitent pour y déposer des résidus de fin de chantier et autres. Une plainte déposée auprès de la police est toujours en instruction.

Nous profiterons de cette journée du 7 juin pour nettoyer la partie de la décharge débordant sur la voie publique. Nous attendons les bonnes volontés à 9h00 sur la place près du chapiteau où un barbecue sera préparé pour la mi-temps.

Respect du domaine public

À plusieurs endroits de la commune, notamment sur l'ancienne voie du coucou, des arbres ont été coupés. Ces arbres font partie du patrimoine communal et ne peuvent en aucun cas être coupés sans autorisation de la mairie. Réparation sera demandée à tout contrevenant.

Du côté des associations

Association des Donneurs de Sang



Bénévoles des Bassins de Neuves-Maisons et de Vézelize.

Selon un sondage Louis-Harris pour l'Etablissement français de Sang (EFS), la majorité trouve ce geste simple et utile. Preuve de solidarité, 95% d'entre vous

donneraient leur sang pour sauver des accidentés de la route, soigner des malades, contribuer à la constitution de stock en prévision d'une catastrophe. 81 %, des non-donneurs sont prêts à donner

Alors pourquoi certains établissements manquent-ils cruellement de donneurs ?

Il suffit d'avoir entre 18 et 65 ans, d'être en bonne santé et

d'avoir une heure à consacrer à cet effet.

Et vous, pourquoi ne donnez-vous pas? Alors n'hésitez plus... des équipes mobiles se déplacent toute l'année, des affiches, des tracts et des articles dans la presse vous informent des lieux et des dates!

Contact : J.M. GREINER

☎ 03 83 47 16 22.

**Depuis décembre 2001,
Olivier JEANNEROT est
au cœur de
l'animation
pour la
jeunesse à
CHAVIGNY.**



**Olivier,
pouvez-vous vous présenter ?**

J'ai 28 ans. Je suis né dans les Vosges à REMIREMONT où j'ai vécu jusqu'au baccalauréat. Ensuite, j'ai fait des études à Nancy mais ça ne me passionnait pas beaucoup. Comme j'avais le BAFA (Brevet d'Aptitude au Fonctionnement d'Animation) et fait de l'animation en colonie de vacances, j'ai décidé de suivre une formation pour obtenir le BEATEP (Brevet d'Etat Animateur Technicien de l'Education Populaire - option enfance-jeunesse) en 1997. Le 12 mai 1998, je devenais animateur professionnel.

Qu'aimez-vous faire ?

J'aime le sport. J'ai fait du football de 6 ans à 24 ans, au club de St NABORD-REMIREMONT. Actuellement, je joue au ping-pong à BLAINVILLE sur l'EAU. Deux fois par semaine, je cours ou je fais du vélo. Ca m'apporte beaucoup. Ca m'aide pour certaines activités avec les enfants car ils aiment faire du sport. J'aime aussi le théâtre, les humoristes. J'en ai fait lorsque je travaillais en village de vacances.

**Pourquoi ce choix pour
l'animation ?**

J'ai travaillé dans des villages de vacances en Haute Savoie et à Serre-Chevalier. En fait, ce qui m'intéresse, c'est l'animation auprès des enfants, d'adolescents mais aussi auprès d'adultes.

**Avant de venir à CHAVIGNY,
où avez-vous travaillé ?**

J'ai commencé au centre social JOLIBOIS à NANCY puis à VILLERS-les-NANCY et en club de vacances. Puis j'ai été embauché comme emploi-jeune

dans un groupe scolaire de PONT-A-MOUSSON en tant qu'aide-éducateur pour le sport, jusqu'en décembre 2001, date de mon embauche à la commune de CHAVIGNY.

**Que pensez-vous des enfants
de CHAVIGNY ?**

CHAVIGNY est un village entre la ville et la campagne. Il y a le côté semi-urbain, semi-rural. Les jeunes sont très bien, ils ne sont pas les mêmes qu'en ville. Ils s'intéressent à tout. Ils viennent aux activités avec envie. Ils ne sont pas blasés.



Et des parents ?

Ca se passe bien avec les parents. Ils sont aussi à l'écoute de leurs enfants. Ils sont toujours présents et prêts à rendre service (pour confectionner des gâteaux, pour venir aux fêtes...). Je crois qu'ils apprécient ce qui se fait pour leurs enfants, notamment au centre de loisirs. Ils sont satisfaits du service, ils l'attendaient. La fréquentation en constante augmentation, en montre bien la nécessité.

Expliquez-nous votre travail ?

Mon travail consiste à mettre en œuvre la politique d'animation en direction des jeunes de la commune. Je travaille principalement pour deux associations : l'Accueil Péri-Scolaire (A.P.S.) et le Foyer

Rural. Avec les animatrices de l'Accueil Péri-Scolaire, je m'occupe du centre de loisirs du mercredi. Je les aide à accompagner les enfants à la cantine et les aide aussi à l'accueil des enfants après l'école. Cela représente 25 enfants à la cantine et 12 enfants après l'école.

Avec le Foyer Rural, j'ai animé le centre de loisirs de l'été 2002 et celui des vacances de la Toussaint. J'en étais le directeur et 4 animatrices et animatrices m'ont secondé. Du 1er au 26 juillet 2002, 36 enfants par semaine ont fréquenté le centre de loisirs (62 enfants différents sur l'ensemble du séjour).

Depuis 2003, les centres de loisirs des vacances d'hiver et de

printemps s'ajoutent aux deux autres. La fréquentation de ces centres est aussi en progression. Le samedi après-midi, j'anime avec Benoît NODARI, les ateliers jeunes de 10 à 16 ans. Plusieurs activités et sorties leur ont été proposées, notamment le spectacle de fin d'année avec l'Accueil Péri-scolaire. Vingt filles et garçons de 5 à 14 ans ont participé au spectacle.

**Comment programmez-vous
les activités ?**

Je programme les activités avec les enfants, suivant leurs attentes mais aussi suivant les possibilités qui existent à CHAVIGNY. Nous sommes limités par manque de salles et à cause des transports. En revanche, nous utilisons certaines structures et activités

présentes sur la Communauté de Communes (le tir-à-l'arc avec le club de NEUVES-MAISONS, le COSEC, le kayak avec le club de PONT-ST-VINCENT). Parfois, on organise des activités en commun avec les centres de loisirs de MESSEIN et RICHARDMENIL.

L'avenir ?

Je souhaite agir plus en direction des adolescents en organisant par exemple des mini-camps. Mais ce n'est pas facile. Les adolescents ont dû mal à s'intéresser. Ils recherchent l'autonomie tout en ayant besoin de règles. Sur « un coup de

tête », ils peuvent ne plus venir aux activités du samedi. En six mois, il y a eu trois groupes d'adolescents qui ont fréquenté les ateliers-jeunes. Pour les ados de 13 à 16 ans ou 18 ans, j'aimerais aussi proposer des mini-stages ou des activités avec des intervenants extérieurs.

Depuis mon arrivée, j'ai passé beaucoup de temps à mettre en place les Centres de loisirs, les ateliers-jeunes, les mercredis avec tous les partenaires. A partir de maintenant, je souhaiterais accentuer mon rôle de coordonnateur des activités jeunesse. En effet, je voudrais me décharger de certaines

activités, en particulier celle de directeur du Centre de loisirs, car il me paraît essentiel que des jeunes de CHAVIGNY se forment à l'animation, pour prendre le relais.

La relève arrive car trois jeunes de CHAVIGNY ont décidé de passer le BAFA pour travailler au centre de loisirs. Une des trois a réussi le BAFA complet en février 2003.

Et votre avenir ?

Mon projet professionnel est de devenir éducateur spécialisé et de me tourner vers l'accueil d'enfants placés.

Monsieur carnaval s'invite à CHAVIGNY

Le 22 mars 2003, le comité des fêtes avec le soutien de la municipalité invitait la population et surtout les enfants à fêter carnaval.

Monsieur Carnaval, dans ses habits bariolés, attendait les enfants et les parents, place du pressoir. Ce sont les enfants du Coucou du mercredi qui ont habillé sa majesté d'un jour. Environ 40 enfants, des ballons à la main, et 30 adultes, avec à sa tête, Monsieur Carnaval, ont commencé le parcours dans les rues du village, en musique. On pouvait apercevoir dans le cortège des enfants déguisés en princesse, en clown, en indienne, en femme du monde, en jardinier, en mousquetaire, en chevalier, en alpiniste... Il y avait aussi des chats qui couraient après des souris...



chemin de la botte puis rue de la rosière, le défilé a rejoint la place communale. C'est là que monsieur Carnaval a été brûlé, selon la tradition, pour annoncer

La journée s'est terminée à la salle du pressoir autour d'un goûter.

Le CLSH de février : de la jungle au cirque

Le centre de loisirs organisé par le foyer rural avec l'aide de la municipalité a ouvert ses portes du 24 février au 7 mars 2003.

Une trentaine d'enfants de 3 à 12 ans, s'y est rendu régulièrement. Olivier JEANNEROT, animateur de la commune en était le directeur.

La première semaine, le thème était « le monde de la jungle ».

Les monitrices Sergeline et Aurélie, animaient cette session. Toute la semaine a été consacrée à la réalisation d'une fresque murale sur la jungle et à la confection d'animaux en pâte à sel. Les grands ont dessiné le décor. Des palmiers entouraient des points d'eau, des plantes très vertes, des fleurs très colorées des tropiques poussaient à proximité. Quant aux petits, à l'aide de pochoirs, ils ont peint des animaux vivant dans la jungle (panthères, tigres, singes...). Ils ont été inspirés par

les visites faites pendant la semaine (zoo de la Pépinière et aquarium de Nancy), mais aussi, en allant au cinéma, voir le dessin animé « Le livre de la Jungle II ».

Le sport était de la partie avec du basket, du hockey sur béton. La chandeleur a été fêtée par de futurs cuisiniers et cuisinières en herbe qui ont fait des crêpes.

Le thème de la deuxième semaine était « le monde du cirque ». Les monitrices Amel et Vanessa animaient la session.

Pour faire découvrir le cirque et son métier, les organisateurs ont invité Laurent DONDAINAS, clown et jongleur. Pendant deux jours, Laurent a montré aux enfants ses tours, ses jongleries et ses acrobaties. Il a fait participer les enfants, en leur apprenant à jongler avec des balles, avec des baguettes, à sauter dans des cerceaux, à faire des acrobaties, à se tenir en équilibre sur un vélo à une roue. Comme au cirque, tout s'est passé avec des éclats de rires et dans la bonne humeur.

dresseur de fauves, de jonglage avec des diabolos ou des bâtons fleuris (ou du diable), de clowns, d'acrobaties avec une pyramide humaine... La fin du spectacle n'a pas failli à la tradition : c'est par la traditionnelle parade que les enfants ont terminé la fête. Des beignets confectionnés par les parents ont été appréciés par tous.

Les anim'action de printemps du 22 au 30



Les apprentis saltimbanques ont présenté un spectacle devant leurs

parents, le dernier jour du centre. Présenté par un très jeune monsieur loyal, nous avons assisté à des numéros de

avril 2003

Le Foyer Rural, en collaboration avec l'Accueil

périscolaire et le soutien de la municipalité, vous propose sept journées d'animation pour les jeunes de 3 à 16 ans.

Trois formules d'inscription :

- 22,23,24 et 25 avril ;
- 28,29 et 30 avril ;
- 22,23,24, 25, 28,29 et 30 avril.

Accueil salle du pressoir de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 18H00, activité de 9H à 11H30 et de 13H30 à 17H00.

Renseignements :

Olivier JEANNEROT

☎ 03 83 47 81 34

Spectacle son et lumières à VERDUN

Le foyer Rural vous invite au spectacle *son et lumières* à VERDUN le vendredi 13 juin 2003. Départ en bus à 19H00, retour vers 2H00 du matin. Le tarif est fixé à 20€ par adulte, 16€ pour les 12-18 ans et à 8€ pour les moins de 12 ans. Réservation par cheque à l'ordre du Foyer Rural à déposer avant le XXXXXXXXXXXX dans la boîte à lettre du Foyer Rural (devant la Mairie).

Renseignements :

Olivier ATTENONT,

☎ 03 83 47 57 19

Conseils Municipaux

En bref, quelques délibérations des Conseils Municipaux des 7 février et du 21 mars.

Concessions au cimetière et cases du columbarium.

Les tarifs 2002 sont reconduits pour 2003, à savoir :

Trentenaire	85 €
Cinquantenaire	144 €

Les tarifs 2002 sont reconduits pour 2003 pour les locations consenties à Monsieur KRUMMENACKER Alfred et à Monsieur FOURNIER Gérard.

La commission « Circulation » est chargée d'examiner ce problème.

Avancement

Un poste « d'Entretien Qualifié » a été créé suite à l'avancement en grade d'un des agents.

Parcours pédestres

La C.C.M.M. va mettre en place des parcours pédestres sur l'ensemble des communes de la Communauté qui permettront de découvrir des sites propres à chaque commune.

Le salage et déneigement

Une étude pour la prochaine période hivernale est engagée afin d'examiner les aspects matériels et personnels.

Contrat Emploi Consolidé (CEC)

L'actuel agent en CEC dans les services techniques va prendre sa retraite en automne 2003. Afin d'assurer la continuité du service, un nouveau poste est créé à partir du 1 juillet 2003.

Stationnement des Poids Lourds sur la Commune

Locations verbales

Agenda

- ☐ Mercredi 16 avril 2003 **Musibus** : Place de l'église de 14H00 à 16H00.
- ☐ Vendredi 25 avril 2003 **Conseil Municipal** à 20H30
- ☐ Dimanche 27 avril 2003 **Souvenirs des déportés** à 9h45 au monument aux morts de NEUVES-MAISONS
- ☐ Jeudi 8 mai 2003 **Commémoration** de la victoire contre le nazisme à 10H00 au monument aux morts de CHAVIGNY.

- ☐ Jeudi 15 mai 2003 **P'tits dej' : le mal être** à 9H00 Salle annexe de la Mairie de Neuves-Maisons.
- ☐ Dimanche 18 mai 2003 **Club des Randonneurs** : Départ à 8H30, place de l'église.
- ☐ Mardi 20 mai 2003 **Bibliobus** : Place de l'église de 16H00 à 17H30.
- ☐ Samedi 7 juin 2003 **Journée de l'environnement** : Rendez-vous à 9h00 sur la place près du chapiteau.
- ☐ Jeudi 12 juin 2003 **P'tits dej' : le droit de la femme – les violences** à 9H00 Salle annexe de la Mairie de Neuves-Maisons. Intervenant : CIFF-CEDIF
- ☐ Vendredi 12 juin 2003 **Spectacle son et lumières à VERDUN.** Départ à 19H00.
- ☐ Samedi 21 juin 2003 **Fête des Ecoles.**
XX
XX

Permanence des élus

☐ Les vendredis de 16h30 à 17h30 Une permanence est assurée en mairie par un adjoint.

En dehors de ces heures, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Prochain bulletin

Le prochain bulletin municipal paraîtra fin juin. Si vous souhaitez y faire publier des informations, adressez-nous vos articles avant le 15 juin.

Inscription au spectacle son et lumières de VERDUN

Nom, prénom :

.....

Adulte =

..... 20 €x =

De 12 à 18 ans : =

..... 16 €x =

Moins de 12ans =

..... 8 €x =

Total

.....

Réservation par cheque à l'ordre du
Foyer Rural à déposer avant le
XXXXXXXXXXXX dans la boîte à
lettre du Foyer (devant la Mairie).

